

<http://www.snetap-fsu.fr/Blocage-des-pensions-un-an-de-plus.html>



# **Blocage des pensions : un an de plus... Inacceptable pour la FSU !**

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : mercredi 22 avril 2015

---

**Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés**

---

Près de 30 000 retraités ont manifesté dans la dernière quinzaine de mars. Malgré cela, le gouvernement reste sourd à leurs demandes.

Il confirme le cap de l'austérité malgré ses échecs et les difficultés grandissantes pour le monde du travail mais aussi pour les retraités. Il vient d'annoncer des économies supplémentaires pour 2015 et 2016 tournant le dos aux investissements nécessaires et à l'amélioration du pouvoir d'achat des actifs et pensionnés.

Ainsi, il pénalise à nouveau les retraités en étendant le gel des pensions en vigueur depuis avril 2013 jusqu'au 1er octobre 2016, soit plus de trois années de blocage. C'est inacceptable pour la [FSU](#) et le prétexte d'absence d'inflation ne tient pas !

Ce gel signifie une baisse du pouvoir d'achat des pensions parce que l'indice officiel des prix mesure mal leur évolution, notamment pour les dépenses contraintes, mais aussi parce que les mesures fiscales ont lourdement amputé le pouvoir d'achat des retraités (suppression de la demi-part des veufs et veuves, élargissement de l'assiette pour les parents de 3 enfants et plus, CASA payée par les seuls retraités imposables pour financer la perte d'autonomie alors que la loi n'est toujours pas votée).

Et ce alors que les attaques contre la protection sociale augmentent les restes à charge et le coût des complémentaires.

La FSU proteste contre cette nouvelle dégradation du pouvoir d'achat des retraités qui, comme les actifs, subissent l'augmentation de la TVA, les difficultés d'accès aux soins, la hausse des dépenses contraintes, tarifs réglementés (EDF, GDF, SNCF, logement...).

La FSU rappelle sa demande d'indexation des pensions sur les salaires ce qui signifie le droit à pension comme rémunération continuée du travail salarié.

Les retraités voient leur situation sociale régresser comme leur pouvoir d'achat. Aujourd'hui près de 10% d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté. Le COR lui-même souligne la dégradation du pouvoir d'achat de l'ensemble des retraités (pension moyenne en 2012 : 1288 euros).

La FSU poursuit son engagement et ses actions, dans un cadre unitaire le plus large possible, afin d'obtenir la revalorisation du pouvoir d'achat des retraités et l'amélioration de leurs conditions de vie.